

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 21 mars 2022, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion de la rue de l'Armistice à Helmsange.

## Interdiction de tourner à gauche

Du mardi 22 mars 2022 jusqu'au 15 juillet 2022, les jours ouvrables du lundi au vendredi chaque fois de 07.00 à 09.00 heures et de 11.30 à 16.30 heures, sauf pendant les congés scolaires, il est interdit aux voitures de tourner à gauche dans la rue de l'Armistice en sortant du parking avec quais des autobus du site scolaire de Helmsange, excepté autobus, cyclistes et camions (fournisseurs).

## Accès interdit à tous les véhicules (sens unique)

Du mardi 22 mars 2022 à 07.00 heures jusqu'au 15 juillet 2022 à 18.00 heures, l'accès du chemin rural dans la rue de l'Armistice est interdit aux conducteurs de véhicules et d'animaux à partir de la maison numéro 11, rue de l'Armistice en direction et jusqu'au parking avec quais des autobus du site scolaire de Helmsange.

Walferdange, le 22 mars 2022.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber